

ANNUAIRE NOUVEAUX.

Avis.—James Gaherty.
Avis aux Marins.—J. U. Gregory.
Sole Notre de Antoine Guinet et autres—
Glover, Fry & Co.
Grande Vente à l'Encaissement.—Oct. Lemoine &
Cie.
Chapeaux Chapeaux.—J. B. Laliberté.
Au bon Marché.—Brunet & Laurent.
Nouveautés de Printemps.—E. Paquet.
Profitez du bon marché.—Th. Hudon.
Extrait Liquide de Bonif par Liebig.—O.
Potvin & Co.
Grande Rédaction.—F. X. Lepage.

QUEBEC

VENDREDI, 9 JUIN 1876.

Middlesex-Nord.

Le parti de la réforme vient de remporter une nouvelle et éclatante victoire dans Ontario. M. Collin Scatcherd vient d'être élu dans ce comté par une majorité de 200 voix.

C'est là un succès qui mettra de la gaieté au cœur des réformistes. La victoire est d'autant plus belle, que tous les conservateurs du comté, grands et petits, avaient mis toutes voiles dehors pour infliger une défaite au candidat réformiste et faire arriver M. Lévi, le favori du parti.

M. Scatcherd est le frère du regretté député qui expirait il y a un peu plus d'un mois, après quelques jours de maladie.

Le *Globe* se demande à ce sujet où est la réaction conservatrice que nos adversaires se plaisent tant à signaler depuis quelques mois; il faut avouer qu'ils choisissent bien mal leur moment pour essayer nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Outrage dans la presse.

Sous ce titre, nous lisons dans le dernier numéro du *Herald*:

"Nous désirons appeler l'attention du public sur un outrage dans le domaine de la presse qui, nous l'espérons et que les érudits, sans parler de nous, les années de la presse canadienne. L'hon. M. Cauchon, comme la chose est bien connue, est à la rédaction du *Journal de Québec*, quoique cependant nous ne connaissons pas jusqu'ici s'étend sa responsabilité comme rédacteur. La semaine dernière, il a eu le malheur de perdre un jeune enfant, et nous aurions cru que si un de ses confrères eût parlé de la chose, il l'eût fait dans des termes de sympathie pour le père affligé. Le *Canadien* cependant, prend occasion de la chose pour se porter contre M. Cauchon à une attaque que le sentiment de la dignité personnelle ne nous permet pas de stigmatiser, comme elle le mérite. Le *Journal*, comme journal quotidien, comme de raison, n'a pas suspendu sa publication, à raison de la douleur qui était arrivée à la famille d'un des membres de la maison. Le *Canadien*, lui-dessus, dans un premier Québec, se portant à diverses attaques contre M. Cauchon, dit:

"Vendredi dernier, second jour de juin, cet homme a écrit un long article rempli des plus basses injures, sur le cercueil de son enfant qu'il conduisait au cimetière samedi."

C'est là un outrage si lâche fait aux sentiments que tout homme, excepté l'écrivain du *Canadien*, doit avoir au cœur, que ce journal mérite plus que la réprobation de ses confrères, si c'est possible. Non-seulement il n'a pas le sentiment de l'honneur de journaliste et de la décence ordinaire, mais les sentiments qui sont les attributs ordinaires de l'humanité. Que doit-on penser de l'individu qui attaque le père sur le cercueil tout frais de son enfant? Nous ne nous sentons aucunement le désir de faire du capital politique à ce sujet; le plus enragé partisan politique n'aurait pas l'audace d'attribuer à un parti, l'atrocité commise par le journal québécois.

Nous sommes sûrs que tous nos confrères, sans distinction de nationalité ou de partis politiques, flagelleront unanimement cette attaque brutale, aussi cordialement que nous nous joindrions à eux pour condamner pareille attaque, même si elle était portée contre notre plus cruel ennemi."

Certes, nous ne pouvons pas faire autrement que d'approuver les dignes remarques faites par le *Herald*. Tout homme honnête ne peut que ressentir au cœur la plus profonde indignation à la vue du genre vil et dégradant de polémique adopté par le *Canadien* et ses alliés. On n'essaie plus d'argumenter convenablement, d'établir une cause sur des raisonnements solides; on décoche, dans un style argotique, l'injure à tout le monde; on étale, pour la défense d'une cause, les plus viles grossièretés du carrefour, et c'est comme cela d'un bout à l'autre de l'année. On n'a de respect pour rien, ni pour la bonté, ni pour la décence, ni pour la langue, ni même, comme on vient de le voir, pour la tombe. Pour l'honneur de notre province et du nom canadien-français, nous espérons qu'un jour le

sentiment public rappellera à l'ordre les misérables qui prostituent ainsi la plus noble et la plus responsable des missions.

Informations.

—Par dépêche spéciale de Philadelphie, nous apprenons que les commissaires canadiens à Philadelphie ont eu une entrevue avec les juges anglais lundi dernier. Le col. Sandford, de la Commission britannique, présidait l'entrevue. Les juges anglais ont consenti à agir comme juges pour la distribution des médailles du département canadien.

—La Cour Suprême du Nouveau Brunswick rendra une décision la semaine prochaine dans la cause de l'émeute de Caranquet.

—On écrit de Pembroke, 7: Les travaux de construction du prolongement du *Canada Central* sont poussés vigoureusement. Deux cents hommes et trois locomotives sont employés à ces travaux continuellement.

—On a commencé à poser les rails aujourd'hui. Si on en juge par l'activité déployer jusqu'à présent la pose de rails sera bientôt terminée sur tout le parcours du chemin.

—Mgr. Fabre a confirmé 34,000 personnes dans le diocèse de Montréal, dans les trois dernières années, et avant la fin de cette saison le chiffre s'élève à 40,000. Si Grandeur a aussi ordonné durant le même espace de temps, 80 prêtres.

—M. Gendron, député de Bagot, vient d'être nommé protonotaire à Montréal pour remplacer M. Papineau.

Voilà un nouveau comté ouvert aux aspirations des candidats.

—M. Scott, réformiste, a été élu, dans le comté de North Middlesex, par une majorité de 170 voix sur son adversaire, M. Lévi.

—Il y aura une réunion des réformistes de North Ontario, à Sunderland le 4 courant, dans le but de choisir un candidat pour remplacer feu M. A. Gordon, à la Chambre des Communes.

L'attitude de la Grèce.

Athènes, 15 mai. La prolongation de l'insurrection dans l'Herzégovine, la révolte des Bulgares et les massacres de Salonique sont, vous vous en doutez bien, l'unique sujet de nos préoccupations. C'est que ces choses-là nous touchent de trop près pour nous laisser indifférents. Si, en effet, les consuls des grandes puissances sont exposés au fanatisme musulman, combien n'auront-ils pas à craindre pour nos 300,000 nationaux établis en Turquie et surtout pour les quatre millions de Grecs, nos frères, qui habitent les côtes de la presqu'île des Balkans et de l'Asie Mineure? D'un autre côté nous sentons que nos frères de Turquie sont, quoiqu'il arrive, solidaires des insurgés, comme eux étreints sous le joug odieux des musulmans.

Il est impossible de s'imaginer—dans les circonstances actuelles de l'Orient—que les puissances de l'Europe ne songent qu'à la pacification de l'Herzégovine. Les concessions formulées dans le projet Andrássy ne seraient peut-être pas acceptées aujourd'hui par les populations grecques de la Turquie, que l'attitude pacifique de la Grèce empêche de se révolter contre les musulmans. Pacifier l'Herzégovine en lui faisant une situation exceptionnelle dans l'empire, c'est courir au devant de révolutions plus redoutables et plus désastreuses; c'est, comme le fait si énergiquement remarquer le *Messenger d'Athènes*, mettre la révolution à l'ordre du jour en Turquie, jusqu'à ce que les populations helléniques obtiennent, elles aussi, les avantages que l'on se propose d'obtenir pour les Slaves de la presqu'île des Balkans.

Ce n'est pas là une vaine menace. Tout le monde sait aujourd'hui qu'il est au pouvoir de la Grèce de mettre le feu aux quatre coins de l'Orient. Or, si l'insurrection de l'Herzégovine est regardée, tant qu'elle n'est pas réprimée, comme une cause de conflit entre les puissances de l'Europe, quelle chance de paix lui resterait-elle si les Hellènes entraient dans la mêlée?

Je les vous en convaincre, un moment les yeux sur la carte de la Turquie; tracez une ligne des frontières du Monténégro à la Bulgarie, en passant par Andrinople jusqu'à Varna sur la mer Noire; ajoutez aux vastes régions, situées au-dessous de cette ligne, Candie et les îles de l'Archipel, et vous aurez une idée de l'entité ou, sans compter le littoral de l'Asie Mineure, la Grèce peut d'un mot, d'un geste allumer un incendie dont on serait bien oisé de prédire les proportions.

Ces contrées, les plus riches, les plus peuplées de l'Orient, sont habitées par des populations fières de leur glorieux passé, pleines d'espérance et de foi dans l'avenir. Elles aiment la liberté, qui est chez elles, entretennent des relations suivies avec toutes les nations civilisées, la France et l'Angleterre notamment, avec lesquelles elles font un grand commerce. Serait-ce uniquement pour sauver leurs intérêts commerciaux que toutes les puissances de l'Europe consentent à la Grèce de ne rien faire pour aggraver la situation de l'Orient?

Je ne puis croire à tant d'égoïsme. D'ailleurs, notez bien ceci, la pacification de l'Herzégovine n'empêchera pas la révolution dans les pays de langues grecques, si les Hellènes étaient sacrifiés sur l'autel de la paix européenne. Elle est d'autant plus certaine, inévitable, qu'elle entraînerait forcément la Grèce dans une guerre contre la Turquie pour rétablir l'équilibre entre les Hellènes et les Slaves; si venait à être rompu au profit de ces derniers.

Pour se faire une idée exacte de la question d'Orient, il ne faudrait jamais perdre de vue que les Hellènes et les Slaves de la presqu'île des Balkans sont en nombre à peu près égal, que la Grèce libre fait un salutaire contre-poids à la Serbie et au Monténégro. Tout aggrandissement de ces derniers ou la création d'un autre état slave semi-indépendant ferait pencher la balance du côté des Slaves, forcerait par conséquent la Grèce et les Hellènes de chercher à rétablir l'équilibre détruit à leur détriment. Or, comment y parvenir? En se jetant dans les aventures, en renouvelant le serment de 1821.

Cette idée, née d'hier, a déjà fait son chemin. Je crois même savoir que le gouvernement hellénique n'a pas caché aux puissances, qui lui conseillent de dissuader les Grecs de Turquie de tout mouvement révolutionnaire, l'embaras dans lequel il se trouverait si l'équilibre s'y venait à briser. J'y reviens toujours, n'était pas maintenant entre les Hellènes et les Slaves. Que l'on fasse de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Bulgarie des principautés indépendantes, nous ne demandons pas mieux, mais à la condition que la Crète, l'Épire, la Thessalie et la Macédoine jouissent des mêmes avantages. Et il faudra qu'on y songe car le jour où le gouvernement hellénique acquerra la certitude que l'Europe n'exaucera que les vœux des insurgés; tout les pays grecs de Turquie proclameront leur union au royaume de Grèce, et la Grèce fera son dernier et suprême appel au patriotisme et au courage de ses enfants.

Et cet appel sera entendu. Déjà j'ai pu remarquer le changement qui s'est opéré dans la manière de voir des partis dont les principaux organes ont déclaré que dans les circonstances actuelles, toute opposition au gouvernement est un crime de haute trahison.

Mais ce n'est pas seulement dans ce sentiment général de concorde qu'il faut chercher la clef de la situation actuelle, mais dans l'ensemble des moyens proposés pour faire face à toute éventualité.

Pas de cris, pas de bruit, pas de manifestations tapageuses, mais une discussion calme, froide comme il convient à une nation qui se croit appelée à remplir une haute et sainte mission, à une nation qui pourrait étonner encore une fois le monde par la grandeur de ses sacrifices et de son dévouement aux idées pour lesquelles elle lutte depuis plus d'un demi-siècle si ses droits venaient à être méconnus.

Parcourez tous les journaux d'Athènes, vous ne trouverez pas le moindre appel aux passions tumultueuses de la rue, pas la moindre exaltation contre les Turcs, mais, en retour, une grande confiance dans l'avenir, un sentiment vrai de la situation, un accord touchant et unanime sur les moyens de forcer l'Europe à tenir compte des aspirations, des vœux de nos frères, le jour où elle songera à s'occuper sérieusement de résoudre la question d'Orient.

En attendant, nous nous tenons prêts comme des hommes qui comptent un peu sur la justice de leur cause et beaucoup sur les moyens qu'ils ont de la faire triompher. Nos ressources nous permettent de garnir nos arsenaux. Aussi sommes-nous des armes et des munitions comme si nous étions à la veille d'une grande guerre, et complétons-nous avec beaucoup de soin les cadres de notre armée.

La légende d'une nuit de noces.

Il y a un mois et demi à peu près, la fille de l'ambassadeur de France en Prusse, épousa un prince allemand, dont le nom nous échappe.

Voici la légende publiée à cette occasion par un journal français. On comprend que la charge est dirigée contre l'ambassadeur.

Au mois de mai de l'année..., disent les gazettes allemandes, fut célébré au château de Gunthersdorf, en Silésie, un mariage qui fit beaucoup de bruit.

Le mariage était le descendant d'une noble famille dont les ancêtres avaient lutté pour leur pays; mais sans tenir compte du sang glorieux qui coulait dans ses veines, il avait renié sa patrie et même combattu contre elle.

La «nuit de noces» était également de race il lustre, mais elle n'avait pas reculé devant la pensée de s'allier à un traître, malgré les clameurs que cette union avait soulevées partout.

Au dîner de noces, un toast avait été porté à la nation ennemie, celle à laquelle appartenait le deux époux, et quand tous les invités furent partis; quand le mari et la mariée furent restés seuls, il se passa ce qui suit:

—L'on entendit tout à coup dans les salles sonores du château desert comme des bruits de pas et des fracas d'armes.

La salle à manger s'illumina brillamment, et les nouveaux mariés virent avec terreur la queue qu'avait tenue le duc de Dino se lever lentement, puis une voix sourde murmura:

—A la France!

—Au même instant une longue file de spectres sortit du fond de la salle.

Tous portaient des armures souillées de sang et de boue.

Les panaches surmontant les casques avaient été brûlés par les balles, hachés par les coups d'épée.

De la poltronne ou du front de certains des fantômes paraissaient des ruisseaux de sang noir.

—Celui qui marchait en tête du funèbre cortège s'approcha de la table; il regarda d'un air menaçant le mari.

—Je suis Hélène V, dit-il, un des premiers de nos ancêtres; j'ai passé ma vie à lutter pour la France contre les Anglais; j'ai reçu trente-cinq blessures. Sur mon lit de mort, j'avais tant de regret de ne plus être utile à mon pays, que j'ai fait don de tous mes biens au roi de France.

Il prit la coupe et la vida:

—A la France!

—Le deuxième s'avança.

—Je suis Roger Bernard. On m'avait surnommé la Terreur des Anglais, et pour me récompenser de mon zèle, le roi de France m'a donné la terre de Montreuil. J'ai assisté à dix batailles contre les ennemis de la France.

Il prit la coupe et la vida:

—A la France!

—J'ai pris part à la bataille de Fontenoy, où je fus signalé parmi les plus braves; j'ai été blessé à Rancoux; je suis arrivé un des premiers sous les murs de Bergop Zoom et de Maestricht; deux officiers allemands m'ont rendu leurs épées à Husterbrook; dix m'ont demandé grâce à Crevelt, et j'ai été foulé aux pieds des chevaux à Lutzelberg.

Il prit la coupe et la vida:

—A la France!

—Le cinquième étendit son épée.

—Je n'ai pas manqué une seule des escarmouches de la guerre de Sept-Ans. J'ai reçu vingt blessures et donné la mort à deux cents Prussiens; je suis venu en vainqueur jusqu'au pied de ces châteaux.

Il prit la coupe et la vida:

—A la France!

—Le premier défilé terminé, les autres spectres qui s'avancèrent se tournèrent du côté de la mariée.

Le premier dit:

—J'ai été laissé pour mort à la bataille de Fomoul dans les rangs des Français.

Il prit la coupe et la vida:

—A la France!

IX.—Moi, son fils aîné, fit le deuxième, j'ai été tué à la bataille de Marignan.

Il prit la coupe et la vida:

—A la France!

X.—Moi, le cadet, s'écria le troisième, j'ai combattu à la Bicoque, à Paris, sous les murs de Metz, et je suis mort des blessures que j'avais reçues à Saint-Quentin. J'ai consacré mon sang à la France jusqu'à sa dernière goutte.

Il prit la coupe et la vida:

—A la France!

XI.—Le quatrième s'approcha.

—Moi, le fils aîné de celui qui vient de partir, j'ai été tué au siège d'Épernay.

Il prit la coupe et la vida:

—A la France!

XII.—Moi, le fils cadet, fit le cinquième, j'ai été tué à Moncontour.

Il prit la coupe et la vida:

—A la France!

XIII.—La mariée, continue la légende, était devenue d'une pâleur livide et tremblait de tous ses membres.

Le mari haussa les épaules.

Il prit la coupe et cria de toutes ses forces:

—A l'Allemagne!

décidé à ne pas s'opposer à la politique russe en Orient.

Le Prince de Monténégro a repris ouvertement le commandement des rebelles. Il a adressé aux divers chefs rebelles des instructions écrites et concentrées toutes ses forces dans le voisinage de Podgorit.

Une dépêche officielle russe mandate que la Serbie est décidée à refuser l'armistice.

Le général Tchernozetoff, écrivant de Belgrade, dit que l'armée serbienne se compose de 125,000 hommes et que la milice peut en fournir 100,000 de plus. Les serbiens sont convaincus que la guerre est une nécessité morale.

Miletić, le chef des libéraux serbiens en Hongrie, écrit dans le *Sevastopol*, les mots suivants:

«Nous parlons délibérément, lorsque nous affirmions qu'une guerre de la Serbie contre la Turquie est aujourd'hui plus certaine que quoi que ce soit au monde.»

Cochrane, McLean & Co, marchands de nouveautés au détail, au No. 462, Broadway, ont déposé leur bilan aujourd'hui. Passif, \$1,500,000, et actif près de \$2,000,000. Il est dit qu'ils pouvaient payer tout ce qu'ils devaient et qu'il leur resterait encore \$500,000.

Province de Québec.

MUNICIPALITÉ DU COMTE NO. 2, DU COMTE DE CHICOUTIMI.

A une session générale du Conseil de comté No. 2, du comté de Chicoutimi tenue au lieu ordinaire, mercredi, le 8e jour de mars 1876, à laquelle session se présenta: M. le préfet Sabin Gagnon, maire de St. Louis, MM. Germain Dégagné, procureur de St. Pierre, Sylvester Bouchard, maire de Roberval, Robert Lindsay, maire de St. Gédéon et Auguste Gagné, maire de St. Jérôme, formant un quorum sous la présidence de Sabin Gagnon, préfet.

Il est ordonné et statué par résolutions du Conseil, comme suit:

Proposé par Sylvester Bouchard, secondé par Auguste Gagné, et il est unanimement résolu:

Que le Conseil ayant appris que c'est l'intention du gouvernement fédéral de prêter des lignes en fer à certains chemins de fer locaux des Provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, est d'opinion que si une aide analogue avait été accordée au chemin de Québec au Lac St. Jean, la construction entière de cette voie ferrée serait assurée et ouvrirait ainsi à la colonisation un territoire immense dont la richesse est inouïe dans cette Province;

Que la construction de ce chemin de fer est depuis longtemps ardemment désirée par les habitants de ce district, comme étant la seule voie avantageuse pour apporter à un marché le surplus des produits qui se perdent entièrement aujourd'hui faute de communications faciles;

Que malgré la fertilité du sol et la manière facile de le coloniser, les habitants du Lac St. Jean, vu l'impossibilité qu'ils se trouvent d'atteindre avec profit un marché pour leurs produits, ont souvent été tentés d'abandonner leurs terres, mais n'ont été retenus que par l'espoir d'obtenir avant longtemps une communication ferrée avec Québec;

Que le Conseil considère que le comté de Chicoutimi a droit d'obtenir une aide spéciale du gouvernement de la Puissance, attendu qu'il contribue (par sa part de responsabilité dans la dette publique) à une somme d'au-delà de \$600,000 qui a servi à améliorer les autres parties du pays, et attendu de plus qu'il aura à contribuer encore une autre somme aussi considérable pour la construction du chemin de fer du Pacifique dont l'utilité immense sera nulle pour le comté de Chicoutimi.

Qu'en conséquence le préfet et le secrétaire-trésorier de ce conseil soient autorisés par les présentes à préparer en temps opportun une requête au nom de ce conseil, demandant au gouvernement fédéral d'accorder au chemin de fer de Québec au Lac St. Jean, au moins autant d'assistance qu'il en accorde aux chemins locaux du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, ou qu'un subside comme compensation lui soit donnée si toutes les sommes disponibles sont distribuées.

Que les présentes résolutions soient publiées dans quelques journaux de Québec et d'Ontario, lorsque la requête sera présentée à l'honorable Premier Ministre de la Puissance, E. S. H.

(Signé) SABIN GAGNON, préfet.
E. SAINT-HILAIRE, Sec. Trés.
(Vraie copie),
E. SAINT-HILAIRE.
St. Prime, 29 mai 1876.

FAITS DIVERS.

LEURS EXCELLENCES.—Lord et Lady Dufferin laisseront Ottawa pour Québec le 15 du courant.

BANQUE STADACONA.—M. A. Joseph vient d'être nommé président de cette banque.

CONCERT.—On nous prie d'annoncer que le concert de Madame Desjardis sera remis à une date ultérieure. Nous nous enquerons en temps et lieu quel jour il sera donné.

BUREAU DES MESURES DE BONS.—Comme depuis longtemps le fonctionnement de ce bureau laisse à désirer il y aura bientôt une enquête à ce sujet ordonnée par le gouvernement. MM. Godsen et J. M. Lemoine sont, nous dit-on, les officiers choisis pour faire l'enquête et faire droit aux réclamations.

"FLORA".—M. Lavigne a eu la grande honneur de nous adresser aujourd'hui un exemplaire de *Flora*, le ravissant bolero chanté avec un immense succès par Mme Prume à Québec, lors d'un concert donné pendant le mois de mai.

La musique en est originale, gaie, pimpante, légère et gracieuse. Ce bolero est destiné à avoir grande vogue dans nos salons, et nous conseillons à nos aimables lectrices qui sont en quête d'une jolie mélodie, d'acheter *Flora*.

Vive et gentille
Sous sa mantille
De Senora.
Voix de méloange,
Sourire d'ange,
Voilà *Flora*.

M. Prume a eu pour cette poésie de M. Fréchet, une de ses plus heureuses inspirations musicales.

Berlin, 8.
Une dépêche dit que l'Autriche est

Mlle A. T. Howells, fille du consul des États-Unis à Québec.

Cette composition est dédiée à Mme Cauchon, dont un portrait-vignette, bien exécuté par F. Gosselin, orne la frontière du morceau qui contient 11 pages de musique.

Nous remercions à l'éditeur, M. La Vigne.

LE FOTER DOMESTIQUE.—La malle d'aujourd'hui nous a apporté le numéro du mois de juin de cette publication intéressante. Le choix des matières est excellent et le tout est bien coordonné.

Abonnement, \$2 par année, frais de poste compris.

S'adresser à M. Charles Desjardis, trésorier, Ottawa.

DANS LE PORT.—Depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à hier, 318 navires, dont 5 des provinces maritimes, sont entrés en douane à Québec. Le nombre de ceux qui ont été acquittés est de 63 dont 11 des Provinces Maritimes. Ce qui en laisse 255 dans le port. Il y a aussi 30 navires dans le port de Montréal.

CABOTAGE.—Depuis que la navigation est ouverte, 249 navires ont obtenu des permis à la Douane de Québec pour faire le cabotage dans la Province.

COÛT DE VIE AMÉRICAINE.—La barque *Rosa* est poursuivie pour \$25,500 de dommages devant courir, pour avoir causé la perte du vapeur *Ranger* dans une collision.

Un autre navire, le *Leaping Water*, est aussi poursuivi devant la même cour pour \$1,000 pour avaries causées au navire norvégien *Ottawa* dans une collision.

Le vapeur *Ranger* a été remis à flot hier après-midi et remorqué dans la Rivière St. Charles par le vapeur *Helen* et *Kate*.

LES TROUBLES DE CHICOUTY.—Lundi matin de bonne heure à Montréal, le Rév. M. Chiniquy fut étonné de trouver à sa porte deux greffiers qui venaient l'arrêter sur la plainte de M. le baron de Guichainville (Le Métayer-Masselin). Ces officiers civils trouvèrent M. Chiniquy en tièrement disposé à les suivre. Il les informa en même temps que c'était la trente-quatrième fois qu'on l'arrêtait, et que, par conséquent, il avait l'habitude de ces choses-là. «Je regrette», ajouta-t-il, «que vous vous soyez dérangés de si bonne heure, quoique pour une affaire si importante. Cependant, comme je n'ai pas encore le plaisir de partager mon repas du matin, j'imposerais de ne pas se rendre à tant de courtoisie, les greffiers acceptèrent et l'on se mit à table où le peu de temps qu'on y resta fut passé en conversation agréable. Après le déjeuner, M. Chiniquy informa ces messieurs qu'il était d'habitude chez lui tout le jour, et qu'il avait une page de l'Écriture Sainte, qu'on lit la prière; il demanda qu'on lui permit de ne pas déroger pour ce jour-là, à cette coutume. Chacun reçut une Bible et les greffiers aussi. M. Chiniquy lut le texte sacré, le commenta et fit remarquer que le monde n'avait pas beaucoup progressé depuis le temps de St. Étienne. Lui-même, la semaine dernière, a été quelque peu lapidé à Ottawa, dans la capitale même de la Confédération canadienne. Il dit même qu'il possédait la pierre qui l'atteignit à la tête, et qui l'aurait tué si elle n'avait été amortie par sa coiffure.

La prière étant terminée, M. Chiniquy ayant demandé à Dieu sa bénédiction pour les Canadiens-Français, ces messieurs se mirent en route pour le cabinet de M. Thibault, attorney dans la poursuite. Là, M. Chiniquy devint l'objet d'une grande curiosité, chacun le voulait voir.

Au bureau du shérif, quand il donna caution, la foule était très grande et la porte s'ouvrait pour laisser passer la tête des curieux. M. Thibault offrit à M. Chiniquy de se dispenser du trouble de chercher des répondants, en donnant lui-même \$100 comme garantie de sa présence au jour du jugement; mais M. Chiniquy déclina cet offre. MM. W. Drysdale et W. Neil donnèrent alors chacun \$100. M. Chiniquy resta chez lui.

On sait que M. le baron de Guichainville (Le Métayer-Masselin) demande à M. Chiniquy la bagatelle de cinquante mille dollars, pour libelle.

LE TRAIN SOLAIRE.—Une dépêche d'O. Maha dit que le train Jarrett et Palmer a traversé Elsinore (Nevada), samedi à 8 h. 20 m. du soir, avec une avance de 9 heures 20 minutes. De Winnemucca à San Francisco, la distance est de 474 milles. La dernière section du parcours, de Sacramento à San Francisco, a été franchie avec un redoublement de vitesse. Les curieux étaient plus nombreux que jamais de chaque côté de la voie ferrée, et ils poussaient des acclamations enthousiastes auxquelles les voyageurs répondaient par une pantomime aussi expressive que possible.

Le train comète a dépassé les espérances des plus optimistes; il a dépassé ses passagers à la gare de San Francisco dimanche un peu après 7 h. du matin, au milieu de clameurs assourdissantes, toute la population de la ville semblait s'être rendue devant la gare, et chacun paraissait tenir à honneur d'écouter personnellement ses félicitations aux héros du prodigieux voyage. Il est fini cependant, grâce aux efforts du comité de réception, par pouvoir se frayer un passage jusqu'à l'hôtel. Le trajet a été une ovation ininterrompue.

DRAMA.—On écrit de Gilroy au *Courrier* de San Francisco:

L'autre avait tout de même un "petit goût".

Le Dr. Provost, de St. Jérôme, un de nos plus anciens et plus estimés médecins, ordonne dans sa prescription le Vin de Quinine de Campbell, et le considère comme une des meilleures préparations médicinales du jour; mais s'il n'est pas à la portée de tous, il faut en avoir une valeur de ce qu'il est, et qui n'est pas un simple médicament, mais un véritable remède qui fait un bon usage de la quinine.

Le MARIAGE — La lassitude physique, le manque d'appétit, la digestion laborieuse, et les affections pathologiques du même genre, disparaissent devant l'effet magique du Vin de Quinine de Campbell. Rien ne peut lui être comparé pour l'utilité et pour ses qualités infaillibles.

Le Dr. T. Ledroit, M. G. Moutain, J. B. Z. Dubois, et G. G. Langlois.

Marie Alvina, O. Tremblay, Malbaie, bois.
Solomé Amélie, J. Bourgeois, St. Jean Port Joli, bois.
Ludmilla, J. I. Bourgeois, St. Jean Port Joli, bois.
7 bat-avec bois, pierre et tringles.

MERCIER

Le Vin de Quinine de MERCIER est de beau, ou supérieur en qualité et efficacité. En vente chez Alphonse Dion, épicer de la rue St. Jean (en dehors), et chez A. Toussaint, épicer de la rue St. Jean (en dedans).
Québec, 23 mai 1876—1m

Annouces Nouvelles.

AVIS.

Le Vapeur JAMES commencera une ligne spéciale LUNDI prochain, le 12 du courant. Il partira du Quai du Marché Champlain, à 3 heures P. M., pour St. Orléan et St. Bonnard. De retour, il laissera St. Bonnard et St. Orléan pour Québec à 4 heures P. M.

JAMES GAHERTY, Propriétaire.
St. Bonnard, 9 juin 1876—2f

Un emplacement situé dans le quartier Montcalm, rue St. Jacques, contenant 43 pieds et 6 pouces en largeur, de front, sur un profond de 48 pieds 6 pouces ou environ.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, le 12e jour de Juin, à 10 heures du matin.

—Etienne Michaud; contre Dame Marie Louise Bélanger.

Une terre sise en les 1er et 2nd rangs des concessions de la Seigneurie de Nicolet, Roux, contenant 1 arpent, 5 perches et 14 pieds de front sur 43 arpents de profondeur.

Pour être vendue à la porte de l'église de St. Simon, le 13e jour de Juin, à 10 heures du matin.

—James Duncan; contre Avery Green.

1. Le lot No. 17 dans le 9e rang du canton de Kingsy.

2. Le lot No. 18 dans le 9e rang du canton de Kingsy.

3. Le lot No. 19 dans le 9e rang du canton de Kingsy.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Drummondville, le 13e jour de Juin, à 11 heures du matin.

Remise Financière et Commerciale

Québec, 9 juin 1876.

Montant perçu à la douane de Québec, le 8 du courant, dans le Port de Québec, \$4071.02.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, midi, 9 juin 1876.

Echange sterling 88.

Greenbacks 88 à 90.

E. O. BARROW, Courtier.

Vie-à-vis le Bureau de Poste.

MARCHE DE QUÉBEC.

Québec, 8 juin 1876.

Bœuf, le quintal, par 100 lbs \$10.00 à 10.00

2e do, do 8.00 à 8.50

3e do, do 6.00 à 6.50

Veau, 1re qualité, par livre, 0.07 à 0.10

Mouton, 1re qualité, par livre 0.08 à 0.12

Lard frais, par 100 livres, 9.00 à 10.00

do, par livre, 0.10 à 0.12

Jambon, par livre, 0.12 à 0.13

do, par livre, 0.10 à 0.11

do, par livre, 0.12 à 0.13

do, par livre, 0.10 à 0.11

do, par livre, 0.12 à 0.13

do, par livre, 0.10 à 0.11

do, par livre, 0.12 à 0.13

do, par livre, 0.10 à 0.11

do, par livre, 0.12 à 0.13

do, par livre, 0.10 à 0.11

do, par livre, 0.12 à 0.13

do, par livre, 0.10 à 0.11

do, par livre, 0.12 à 0.13

do, par livre, 0.10 à 0.11

do, par livre, 0.12 à 0.13

do, par livre, 0.10 à 0.11

do, par livre, 0.12 à 0.13

do, par livre, 0.10 à 0.11

do, par livre, 0.12 à 0.13

do, par livre, 0.10 à 0.11

do, par livre, 0.12 à 0.13

do, par livre, 0.10 à 0.11

A VENDRE.

40,000 Briques Blanches de Cars de choix No. 1.

AVIS AUX FORGEONS

250 Tonnes Charbon de Newcastle à vendre au Quai Barras, Lévis.

BOURGET & Co.

Québec, 8 juin 1876—1mp

AVIS.

1. PARENT & Co., Tonneliers, Informez tous amis et le public en général qu'ils ont ouvert un Atelier de Tonneliers, BUK SAULT-AU-MATLOT, No. 43, et qu'ils sont prêts à recevoir et exécuter toutes commandes quelconques dans leur ligne, et au plus bas prix possible.

Ils ont toujours en mains Tonnes, Quarts, Barils, etc. Sont prêts à embouteiller toute liqueur à demande.

Québec, 8 juin 1876—1a

ASSURANCE STADACONA.

AVIS SPECIAL.

Réclamations contre l'Assurance Stadacona pour pertes par le feu.

Toutes les personnes qui ont contre cette Compagnie des réclamations provenant de l'incendie du quartier Montcalm sont priées de se présenter au Bureau de la Compagnie, rue St. Pierre, VENDREDI, LE 9 DU COURANT, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M., ou l'un des jours suivants; et alors toutes les réclamations pour lesquelles les formalités nécessaires auront été remplies, seront payées immédiatement, et sans la réduction qui est ordinairement exigée lorsque les pertes sont payées avant l'expiration du délai accordé aux Compagnies d'Assurance pour payer les pertes.

G. J. PYKE, Gérant Général.

Québec, 8 juin 1876—3f

Etain et Tôle Galvanisée.

A vendre chez

C. & W. WURTELE, Rue St. Pierre.

Québec, 8 juin 1876—3f

BLANC DE PLOMB.

Véritable Brandram No. 1.

Véritable Lock Blackall No. 1.

A vendre chez

C. & W. WURTELE.

Québec, 8 juin 1876—3f

Rivets Jaunes, Fil de Fer, Chaines et Ancres.

A vendre chez

C. & W. WURTELE, Rue St. Pierre.

Québec, 8 juin 1876—3f

MAGNIQUES CHEMISES FAITES SUR COMMANDE.

Devant à Trois Plis, de Meilleure Toile

PRIX \$2.00.

On garantit qu'elles feront toujours bien.

—Aussi, venant d'être reçu—

1 Caisse Calsons et Fries pour l'été

1 Caisse de Robes à \$1.50

1 Caisse de Chemises à \$1.75

10 Douz. Parapluies de Soie valant \$1.00 vendus à \$3.00.

J. DEEGAN, Marchand d'Effets pour Messieurs

Québec, 8 juin 1876.

Chemin de Fer Intercolonial.

Ce Chemin de Fer, de la Rivière-du-Loup à Halifax, St. Jean et toutes les Stations Intermédiaires des Provinces d'en bas, sera ouvert au trafic le 1er LUNDI, le 11 JUIN 1876.

A la Rivière-du-Loup, le Chemin de Fer sera en communication avec celui du Grand Tronc et tous les Chemins de Fer du Canada.

A Lévis et Québec, il y aura communication directe avec les Vapeurs de la Compagnie à Vapeur d'Ontario et de Vapeurs des Lacs et du St. Laurent.

Le fret pour Montréal, Québec et autres ports intermédiaires sera transporté sans transbordement.

Le 1er et après LUNDI prochain, le train partira de Lévis (Québec) 8 heures P. M., pour Campbelltown, communiquant, le lendemain matin, avec le train d'Halifax, St. Jean, etc., et parcourant la distance entre Québec et St. Jean en 36 heures.

Le 1er et après le 3 juillet 1876, le train Express avec Char Pullman voyageant entre Québec, Halifax et St. Jean, faisant la course entre Q. et St. J. en 28 1/2 h., et d'Halifax en 27 1/2 heures sans transbordement.

Plus amples informations en ce qui concerne les tarifs de fret seront données si on s'adresse au Bureau de l'Intercolonial, 177, rue St. Jacques, Montréal, ou à l'Agent de l'Intercolonial, Lévis.

O. J. BRYDGES, Surintendant Général des Chemins de Fer du Gouvernement.

Montréal, 8 juin 1876—12f

LOGEMENT A LOUER.

Un bon Logement au No. 48, rue du Prince-Edouard, avec l'eau water-closets, cour, hangar, etc. S'adresser sur les lieux à

ALFRED MARTEL, Epicer.

Coin de la rue Grant.

Québec, 7 juin 1876—6fp

Dr. DE ST. GEORGES

59, RUE D'AUTEUIL ESPLANADE.

Heures de Consultation — De 9 à 10 h. A. M., de 1 à 3 h. P. M., et 7 à 8 h. P. M.

Québec, 7 juin 1876—1m

AVIS AUX INCENDIÉS

Aux Incendiés qui ont besoin de Quincaillerie de Ménage ou de FERRURES pour rebâtir, les soussignés offrent CLOUS, VITRES, PEINTURES, TOLE, FES-BLANC, ETC., ETC., à des prix très réduits.

BELANGER & GABRIEL, Rue la Fabrique, Haute-Ville.

On au NOUVEAU MAGASIN, 15, rue St. Pierre, Basse-Ville.

Québec, 6 juin 1876—8j

Couvre-pieds, Couvre-pieds, Draps de Lit, Effets de Ménage à bon marché, etc., etc.

Peuvent être achetés à l'Entrepôt de la Halle du Marché Champlain, à vingt pour cent meilleur marché que dans tout autre Magasin de la ville.

OSSEY & Co.

Québec, 6 juin 1876—6f

PAPIER A BILLETS DE BANQUE

POUR

Correspondances Etrangères dans toutes les grandeurs et de diverses épaisseurs. Ce Papier est de qualité supérieure et convient également à la Correspondance, Chèque, Blancs, Lettres d'Echanges, Traités, etc.

A vendre par

BLUMHART & CIE., 87, RUE ST. PIERRE.

Québec, 6 juin 1876.

Bureaux: 71, rue des St. Pères

PARIS (France.)

LE JOURNAL DES JEUNES MERES la plus gracieuse et la moins chère des publications illustrées qui s'adressent à la famille, 71, rue des Saints-Pères, à Paris.

LA VIE DOMESTIQUE

Revue de la famille, est le complément du "Journal des Jeunes Mères." C'est une publication de famille conçue sur le modèle des "Magazines" d'ailleurs.

LE JOURNAL DES JEUNES MERES donne des articles sur la manière d'élever et de soigner les enfants, des conseils, des nouvelles, des primes et des surprises.

LA VIE DOMESTIQUE aide les femmes économistes à conduire leur ménage; elle leur fournit des recettes, des procédés de toute sorte, des modes rationnelles avec gravures et patrons.

LE JOURNAL DES JEUNES MERES publie aussi des articles sur les modes de l'enfance, des patrons découpés, des gravures de vêtements, des romans moraux.

LA VIE DOMESTIQUE publie des voyages, des articles d'économie domestique, des articles de science usuelle, des réceptions en famille, des énigmes, des causeries financières, etc.

LE JOURNAL DES JEUNES MERES a obtenu, depuis 3 ans qu'il existe, une récompense honorifique (médaille) d'honneur et diplômes, qui ont consacré son succès.

HENRY BELLAIRE, directeur. — Bureaux: 71, rue des Saints-Pères, à Paris.

Envoyer, en mandat postal, pour recevoir un seul des deux journaux pendant un an, dans le CANADA et l'AMERIQUE DU NORD, DIX FRANCS, et pour recevoir pendant un an les deux journaux, DIX-HUIT FRANCS.

6 juin 1876—35g

PENSION.

Quelques jeunes gens trouveront une bonne pension, ainsi un Salon et une Chambre à coucher à louer.

S'adresser à

JOS. OCT. GOULET, 75, rue Richemont, St. Roch.

Québec, 2 juin 1876—1m

JOSEPH ALLAIRE

NOTAIRE, No. 196, RUE ST. VALLIER, ST. ROCH

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 9 h.

Québec, 1er juin 1876—1m

COMPOSITIONS

Du célèbre Pianiste

HENRI KOWALSKI.

Cet Artiste hors ligne vient visiter Québec et y donnera Concert lundi prochain, les amateurs seront peut-être désireux de connaître quelques-unes de ses compositions dont voici les titres:

R. Adagio, 60 c. et 1.00

Requies de la Trépassée, 60 c. et 1.00

Les Cuirassiers de Balaclava, 60 c. et 1.00

La Marmalade, 60 c. et 1.00

Trigone, 60 c. et 1.00

La Méditation, 60 c. et 1.00

Galop de Bataille, 60 c. et 1.00

Marche Hongroise, 60 c. et 1.00

Polonaise de Concert, 60 c. et 1.00

Dans les boîtes, 60 c. et 1.00

Trois mazurkas, 60 c. et 1.00

Bones de Bataille, 60 c. et 1.00

Marche de nuit, 60 c. et 1.00

Etc., etc., etc.

En vente chez

A. LAVIGNE, Rue St. Jean, (Banque d'Epargne.)

Québec, 2 juin 1876

GRANDE VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & Co.,

Immense Fonds de Banqueroute en Ferronnerie, Vitres, Peintures, Huiles, Trébentine, Clous, Vis, Cordages, Couleuvres, Balances, Poêles, etc.

MARDI, le 13 JUIN 1876

ET LES JOURS SUIVANTS,

Dans l'affaire de

DASTOIS, ST. LAURENT & Co., Insolvable.

Au Magasin des Faillies, rue St. Pierre, (Maison Michon), Basse-Ville.

Nous avons reçu l'instruction de R. H. WURTELE, ex. Syndic Officiel, de vendre à l'Encan, MARDI, le 13 JUIN et les jours suivants, tout l'immense Fonds de Commerce en Ferronnerie de la maison DASTOIS, ST. LAURENT & Co., consistant en un assortiment général et très choisi de Contre-lit, Vitres, Peintures, Huiles, Poêles, Clous, Ferblanterie, Chaudières, Vis, Couilles, Pantoures, Balances, et une immense quantité d'autres Effets.

—Aussi—

Tous les Effets de Ménage du Magasin, Bureau, Vitres, Tables, et le Loyer de la maison sera offert à l'encan le premier jour de la vente.

Vendu en lots à la commodité du commerce et absolument sans réserve. Les conditions seront connues le jour de la vente.

La vente à DIX heures précises.

OCT. LEMIEUX & Co., Encanteurs.

Québec, 1er juin 1876.

GRANDE VENTE

LOTS A BATIR.

Les lots sur la belle propriété de M. BURBON, Mont Plaisant, seront vendus par Encan,

LE 20 JUIN PROCHAIN,

A UNE HEURE P. M.

N'ont pas pour le capital. Pas de rentes fondées.

Pour ventes à l'amiable s'adresser à MM. TESSIER et DELAGE, N. P.

A. J. MAXHAM & Co., E. et C.

Québec, 18 mai 1876.

En déchargement

De l'AUGUSTINA, des Barbados.

300 Poinçons, 20 Ternes, 34 Ternes.

Sirop Ochois, nouvelle récolte.

A vendre par

JOHN ROSS & Co.

Québec, 6 juin 1876—10f

Société Permanente de Construction des Artisans.

AVIS.

Les 25me, 36me, 37me et 38me appropriations ont été déclarées pour MARDI, le 20 courant.

Elles seront octroyées dans les Bureaux de la Société, No. 105, rue St. Pierre, en face de la Banque de Québec, à 7 heures du soir.

Pour participer au tirage il faudra

